

<http://sueducation92.ouvaton.org/spip.php?article504>



Compte-rendu de l'audience sur le remplacement avec l'Inspecteur d'Académie du lundi 14 novembre

1^{er} degré

- PRIMAIRE
Date de mise en ligne : vendredi 25 novembre 2011
- Remplacement

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Le 14 novembre les syndicats SUD, CGT et FO étaient reçus par l'Inspecteur d'Académie, une adjointe et sa secrétaire.

Une pétition, qui a été beaucoup signée par les collègues, et qui exige le remplacement des maîtres absents, le respect des missions des titulaires remplaçants et le refus de la précarité a été transmise.

Les syndicats ont souligné que la masterisation, les suppressions de postes et les mauvaises conditions de travail créent une situation catastrophique au niveau des remplacements. Des élèves manquent des jours d'enseignement. Des classes sont surchargées. Des remplaçants se trouvent dans des situations de flexibilité imposée. Enfin, il y a un risque d'embauche de précaires pour remplacer des maîtres absents.

L'administration répond que c'est la conséquence des suppressions de postes, ["des choix budgétaires opérés par nos parlementaires démocratiquement élus"] qu'elle fait au mieux avec ce qu'elle a et qu'à ce jour, aucun remplacement long n'est pas remplacés.

Les syndicats ont souligné qu'il était scandaleux de ne recevoir les feuilles d'ISSR que le 7 octobre et que cela fait perdre inutilement du temps aux ZIL. De plus, ils ont fait part des versements très irréguliers de ces indemnités.

L'inspection a répondu qu'elle fera tout pour que cette situation ne se reproduise pas l'an prochain et qu'elle va voir s'il est possible d'améliorer le système de remontée de ces feuilles.

Nous avons rappelé qu'il était nécessaire de respecter les missions des ZIL -remplacements courts - et des brigades remplacement longs.

L'administration a rétorqué que ces enseignants sont tous professeurs des écoles mais qu'il est possible de discuter. Une collègue ZIL de Montrouge a pu refuser de remplacer sur un congé long.

Nous nous sommes indignés que des maîtres surnuméraires aient été placés sur des postes de ZIL. L'administration se justifie et enfonce même le clou en affirmant que les écoles qui font le choix de ce type de poste ne sont pas prioritaires sur l'attribution d'un remplaçant.

Les syndicats et l'administration sont en désaccord sur l'analyse de la situation. Elle est mauvaise pour nous alors que l'administration a tendance à minimiser les problèmes et refuse de prendre l'engagement qu'à la prochaine rentrée cette même situation ne se reproduise.

SUD Education continue à demander l'embauche massive de remplaçants titulaires et fonctionnaires et le respect des droits et des attributions des remplaçants comme de tous les enseignants, de tous les salariés.

La lutte continue...

SUD Education 92